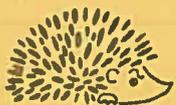


# LA LETTRE DU HERRISSON

BIMENSUEL N°17 1<sup>e</sup> FEV 85

## SOMMAIRE

EDITORIAL .....	P: 3
CHASSE : GIBIER D'EAU: PRESERVER L'AVENIR- .....	P: 4
FAUNE : PROBLEME DE GESTION DES OURS - OISEAUX D'AEROPORT.....	P: 5
UN BON DIRECTEUR DES SERVICES VETERINAIRES.....	P: 6,7
MILIEUX NATURELS : VIGNETTES FFSPN- LES AIRES PROTEGEES.....	P: 8,9,10
AGRICULTURE : ACTUALITES AGRICOLES.....	P: 10,11
POLLUTION : PLUIES ACIDES M. VALROFF.....	P:11,12
LETRE DE Mme H. BOUCHARDEAU .....	P: 11
PROJET DE LOI SUR LES INSTALLATIONS CLASSEES.....	P: 12
EQUIPEMENTS : PROJET DE COMPLEXE TOURISTIQUES A ST VIATRE.....	P: 13
RESEAU COMMUNICATION : COMMUNIQUER N'EST PAS FACILE.....	P: 13
FETE DE LA NATURE A GRENOBLE .....	P:14,15,16,17
PROVOCATEUR APPELLE IMPRECATEURS.....	P: 18,19
Chronique de J. CARLIER	
TOI QUI PARLES A TON NOMBRIL (Suite) .....	P: 19
PROTECTION DE LA NATURE ET EDUCATION NATIONALE .....	P: 19,20
INFORMATIQUE ET VIE ASSOCIATIVE.....	P: 20,21
MINISTERE : ALLOCUTION DE Mme BOUCHARDEAU.....	P: 21,22
VIE ASSOCIATIVE : RAPPEL DES COTISATIONS.....	P: 23
COLLOQUES - STAGES .....	P: 24,25
EN BREF .....	P: 26,27,28
FORMATION FFSPN .....	P: 29



# COMITE DE DEFENSE SOUSSOUÉOU-OSSAU

La vallée du Soussouéou, du fait de son isolement naturel, de ses forêts et de sa richesse écologique, est un site exceptionnel à préserver à tout prix.

Pourtant, dix ans après la déconfiture du projet d'urbanisation de cette vallée, un nouveau saccage du patrimoine naturel se prépare avec les projets d'urbanisation de Fabrèges et de liaison Gourette-Artouste, nouvelle version à étapes toute aussi lourde de menaces pour la montagne, la faune, les skieurs eux-mêmes: les spécialistes ont toujours jugé le site dangereux, totalement impropre au ski de station et voué à la faillite.

Il existe des sites alternatifs, non destructeurs, viables économiquement et créant autant d'emplois, notamment le site de l'Aubisque qui a lui, reçu l'accord des Unités Touristiques Nouvelles en juillet 84.

Quels intérêts peuvent bien poursuivre ceux qui s'acharnent à vouloir équiper le Soussouéou? Pour en finir avec leurs aberrations répétées, nous exigeons le classement du site du Soussouéou au titre de la loi du 2 mai 1930 tel qu'il a été demandé par le comité des U.T.N le 24 juin 1982 et réitéré le 17 janvier 1984.

**10 ans après, Soussouéou reste un symbole national**

NOM

PRENOM

ADRESSE

PROFESSION

SIGNATURE

# - éditorial -

---

LA PROTECTION DE LA NATURE, C'EST AUSSI DE L'ECONOMIE,,,

NOUS LE SAVONS TOUS, BIEN SÛR, MAIS PRENONS-NOUS LE TEMPS DE L'EXPLIQUER, DE LE DIRE À DES PARTENAIRES QUI L'IGNORENT ET NE RAISONNENT QU'À PARTIR DE CHIFFRES ET DE CALCULS À COURT TERME ?

ET POURTANT ? LES HASARDS DE LA PRÉPARATION D'UN COURS M'ONT PERMI DE CONSTATER LES FAITS SUIVANTS

- DÉFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE DE LA FRANCE POUR 1984 : 19 MILLIARDS DE FRANCS,

- DÉFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE SUR CERTAINS POSTES "ENVIRONNEMENT":

, IMPORTATION SALMONIDÉS 1983 :	898,45 MF
, IMPORTATION GIBIER 1982:	212,07 MF
, IMPORTATION MOULES 1983:	116,00 MF
, IMPORTATION GRENOUILLES 1983 :	61,00 MF
, IMPORTATION GRAINES DE COLCHIQUE 1983:	16,50 MF

GLOBALEMENT, SUR CES DIVERS POSTES, LE DÉFICIT A ÉTÉ EN 1983 DE 1 MILLIARD 303 MF, ET EN 1984 ?

CES CHIFFRES NE DONNENT-ILS PAS À RÉFLÉCHIR SUR CE QUE POURRAIT ÊTRE LA SITUATION SI L'ON N'ASSISTAIT PAS À UN GASPILLAGE, À UNE DESTRUCTION DE NOTRE PATRIMOINE NATUREL (ESPACES ET ESPÈCES) AU NOM,, DE LA RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE,

PROTÉGER LA NATURE, N'EST-CE PAS AUSSI TROUVER UN LANGAGE ACCESSIBLE AUX "ACTEURS ÉCONOMIQUES" POUR EMPLOYER LA TERMINOLOGIE RECONNUE,

NOUS AVONS LA CONVICTION JUSTIFIÉE QUE LA SAUVEGARDE ET LA RESTAURATION DE NOTRE PATRIMOINE NATUREL NE PEUVENT SE RÉSOUDRE À DE SEULS CALCULS ÉCONOMIQUES À COURT TERME, IL Y A BIEN D'AUTRES RAISONS QUI NOUS INCITENT À CETTE LUTTE INCESSANTE QUE NOUS MENONS, MAIS, EST-CE UNE RAISON POUR NE PAS FAIRE VALOIR QUE DÉTRUIRE ET LAISSER DÉTRUIRE NOS RESSOURCES NATURELLES, C'EST AGIR À L'ENCONTRE DE L'ÉCONOMIE GÉNÉRALE DU PAYS (SANS PARLER DES AUTRES PAYS DONT NOUS EXPLOITONS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LES RESSOURCES NATURELLES),

LES SUÉDOIS, QUI SONT GENS PRÉCIS, ONT ÉVALUÉ ,IL Y A QUELQUES ANNÉES, QUE LE SEUL LESSIVAGE DES SOLS LIÉ AUX PLUIES ACIDES LEUR COÛTERAIT, À LA FIN DU SIÈCLE, 35 MILLIONS DE DOLLARS CHAQUE ANNÉE PAR DIMINUTION DE LA PRODUCTIVITÉ FORESTIÈRE (SANS COMPTER LA MORT DES LACS, LE DÉPÉRISSEMENT FORESTIER, LES RÉPERCUSSIONS AGRICOLES, ETC),

MARC AMBROISE RENDU, DANS UN COURT ARTICLE PARU DANS LE MONDE DU 13 DÉCEMBRE DERNIER, CONSTATAIT QUE NOUS AVIONS EU RAISON "TROP TÔT" EN ANNONÇANT CES ÉVÈNEMENTS DANS LES ANNÉES 1970,

N'EST-CE PAS LE MOMENT DE LE RAPPELER,, CHIFFRES EN MAIN ?

J.P. RAFFIN

# chasse

## GIBIER D'EAU : PRESERVER L'AVENIR

Suite à la vague de froid, des scientifiques et associations de protection de la nature demandent au Ministre de l'Environnement et aux chasseurs que la chasse au gibier d'eau soit fermée dès maintenant pour ne pas compromettre la reproduction de cette année et de ne pas obérer l'avenir de ces populations.

Des scientifiques (du Muséum National d'Histoire Naturelle, du Centre National de la Recherche Scientifique et d'Universités) et les associations de protection de la nature viennent de demander au Ministre de l'Environnement de reporter la date de fermeture de la chasse au gibier d'eau du 28 février au 1er février 1985 pour les raisons indiquées ci-après.

Il apparaît en effet essentiel, compte tenu des conséquences dramatiques qu'a eu la vague de froid pour les populations de ces espèces, que les oiseaux qui ont survécu aient le maximum de chance de se reproduire et qu'ils disposent de la tranquillité nécessaire à la reconstitution de leurs réserves (graisses) pour effectuer leur migration ou se reproduire.

Paris, le 28 Janvier 1985

FEDERATION FRANCAISE DES SOCIETES DE PROTECTION DE LA NATURE  
SOCIETE NATIONALE DE PROTECTION DE LA NATURE  
LIGUE FRANCAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX.

### Arguments scientifiques

- vague de froid exceptionnelle par son étendue, sa durée générale et son intensité.
- effets sur le gibier d'eau :
  - pertes d'habitats (gel)
  - dispersion et migration de fuite vers des zones refuges mal connues ou inconnues des migrateurs
- diminution des ressources alimentaires (dans des secteurs cruciaux anéantissement de la végétation)
- résultats : jeûne forcé  
baisse des réserves  
mortalité naturelle importante

### Besoins du gibier d'eau à partir du gel

- tranquillité pour assurer la reconstitution des réserves nécessaires à la survie puis à la reproduction  
en se basant notamment sur :

- des travaux réalisés aux Etats Unis après de tels phénomènes climatiques on sait que d'ores et déjà le taux de reproduction sera notablement diminué.
- en effet, la qualité et la quantité des réserves stockées sur les quartiers d'hiver déterminent le nombre des jeunes qui seront produits deux mois plus tard sur les lieux de reproduction.

\*\*\*\*\*

LES CHASSEURS SE PLAIGNENT QUE DES PROTECTEURS DE LA NATURE ARRIVENT AU MINISTERE. LES NEMRODS JETTENT LE MASQUE ?

Le communiqué de M. Louis CHAPET, président de la fédération des chasseurs d'Eure et Loire

"Ce que les chasseurs redoutaient avec l'arrivée au Ministère de l'Environnement de protecteurs de la Nature, dont les positions sont souvent anti-chasse, est en train de se produire !"



ILS POURRAIENT AU MOINS  
NOUS LAISSER NOUS REMPLUMER

# faune

## PROBLEME DE GESTION DES OURS DANS LES PAYSAGES HUMANISES

Une des caractéristiques de notre époque est l'exploitation de plus en plus intense de l'espace, soit par des consommateurs primaires (économie forestière, agriculture), soit par des consommateurs secondaires (tourisme, urbanisation). La faune sauvage est dérangée dans son alimentation et, à son tour, trouble les autres animaux en causant des "dégâts". Par sa présence physique, l'homme trouble le calme, et, de ce fait, le rythme naturel de vie, ce qui a des effets négatifs sur le développement des animaux mêmes et du milieu. L'exploitation agricole d'une région est toujours orientée vers la satisfaction des besoins de l'homme et de son bien-être. L'activité des animaux dérange généralement l'homme dans la poursuite de ses objectifs de développement. Ce sont des faits que l'on rencontre presque partout. La législation slovène qui règle l'exploitation du gibier essaie de gérer ces contradictions. Mais dans cette lutte, les animaux sont malheureusement presque toujours les perdants.

L'ours, en tant que grand animal sauvage, a besoin non seulement d'une structure propre et d'une bonne densité de population, mais aussi d'un espace vital suffisamment étendu qui doit satisfaire tous ses besoins (nourriture, calme, lieu de retraite). En Slovénie, on considère la faune comme un "héritage naturel". Le devoir des chasseurs et des autres gestionnaires de l'environnement est de conserver cet héritage. Parmi les différentes espèces de gibier, l'ours occupe une place spéciale à cause de sa rareté. On reconnaît son existence dans un espace déterminé, dans le domaine mentionné plus haut. Les conditions favorables à l'existence de l'ours sont dues non seulement à la politique de chasse et aux efforts pour la protection légale de l'ours, mais aussi au fait qu'on n'a pas su assez dominer l'espace (peuplement, urbanisation, à la différence du restant de l'Europe presque entière). Quelques facteurs naturels (terrains improductifs, pierreux, montagneux, d'accès difficile) ou bien les déplacements historiques (évacuation des populations).

Ces caractéristiques sont toujours présentes sur le territoire actuel de l'ours en Slovénie, surtout sur le territoire du TCE "MEDVED", mais elles disparaissent au détriment de l'ours. Parmi les caractéristiques susceptibles de troubler l'homme dans un paysage cultivé on pourrait citer l'agressivité de certains ours (ours blessé, ourse suitée). En Slovénie, de tels accidents sont rares, mais donnent tout de même une opinion négative sur l'ours par le biais des media et les demandes se font de plus en

plus persistantes pour que l'on tue un grand nombre d'ours. Les possibilités de rencontre de l'homme avec l'ours sont objectivement augmentées par les excursions en forêt de plus en plus fréquentes, et c'est là qu'existe un grand danger pour l'existence de cet animal. Actuellement, on essaie de faire face aux cas d'ours blessant l'homme grâce à un fonds spécial, avec lequel on répare des dommages et des lésions chez l'homme.

On essaie de conserver les arbres fruitiers qui offrent aux ours une nourriture abondante et de ce fait ceux-ci ne se déplacent pas vers des régions plus peuplées. Un complément de nourriture est fourni sous forme de charogne, la nourriture d'origine animale étant très importante (cadavres d'animaux domestiques, déchets d'abattoirs). Dans le TCE "MEDVED", on entretient constamment 8 places de nourrissage (1 pour 5 000 ha en moyenne) où l'on dépose au total 80 tonnes de charogne et 35 tonnes de maïs par an. Avec l'affouragement, on essaie de faire en sorte que ;

- l'ours n'attaque pas les animaux domestiques, et dans cette optique le nourrissage est une réussite totale,
- qu'il séjourne surtout sur le territoire du terrain de chasse et qu'on puisse observer et étudier des ours près des places de nourrissage et éventuellement en tuer un certain nombre.

Pour la survivance d'une espèce, l'étendue d'un biotope adéquat est d'une extrême importance. Le fait qu'en Slovénie l'ours ait subsisté avec une telle vitalité est dû à ce que son biotope fait partie du biotope de l'ours plus étendu en Yougoslavie, qui s'étend sur la chaîne dinarique. Ce même fait conditionne aussi la persistance du loup qui avait presque disparu autrefois (mais qui persiste toujours). En Slovénie, la migration d'ours individuels est orientée vers le nord en haute Carinthie et en Styrie de l'ouest, en Autriche. Les itinéraires de migration mènent à travers des régions dans lesquelles l'ours n'est plus, depuis longtemps déjà, un animal permanent. Il est intéressant de savoir que l'ours y cause des dommages aux animaux domestiques, alors que sur le territoire du domaine "MEDVED" ce problème n'existe presque plus, puisque l'ours dispose de nourriture riche en albumines aux places de nourrissage où l'on dépose des charognes. Ce fait est confirmé par les expériences en Bosnie.

## UN BON DIRECTEUR DES SERVICES VETERINAIRES

NOUS PRESENTONS CI-APRES UN ECHANGE DE CORRESPONDANCE ENTRE UNE ASSOCIATION DE PROTECTION ANIMALE ET UN D.S.V.:

REVONS AU JOUR OU NOUS POURRONS RECEVOIR DE TELLES LETTRES SUR LES PLAINTES QUE NOUS FORMULONS A L'EGARD DE CERTAINS PARCS ZOOLOGIQUES, EXPOSITIONS ITINERANTES ET LES TRAFIQUANTS D'ANIMAUX:

Lettre envoyée par Madame J. GILARDONI, Présidente de l'Oeuvre d'Assistance aux Bêtes d'abattoirs à Monsieur le Docteur CAZAUBON Directeur des Services Vétérinaires des Pyrénées-Atlantiques.

"Nous apprenons de source sûre que du bétail appartenant à M. Peyo SALLAGOITY, demeurant à Iholdy, quartier Olce, meurt faute de soins et de nourriture ainsi que d'abreuvement.

Récemment, cet éleveur aurait brûlé des cadavres et il paraîtrait que ses animaux ne sont pas vaccinés

Je vous demande votre intervention rapide pour ce cas navrant et dans l'attente de votre réponse que je me propose - si vous n'y voyez pas d'inconvénient - de communiquer à mes plaignants,....."

Paris, le 13.6.83

*Nous reproduisons ci-après la copie de la réponse de la DSV à Madame J. GILARDONI:*

### DIRECTION DES SERVICES VÉTÉRINAIRES

CIN Administrative, Cours Lyautey - B. P. 590

64010 PAU CEDEX

Tél. 02.53.18

N° 608 D.S.V.

Référence à rappeler :

PC / GL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Pau, le 15 Juin 1983

LE DIRECTEUR DES SERVICES VETERINAIRES

à

Madame GILARDONI J.  
Présidente de l'Oeuvre d'Assistance aux  
Bêtes d'Abattoirs

10, Place Léon Blum

75011 - P A R I S

OBJET : Bétail SALLAGOITY - Maison "Orxosohoa"  
à IHOLDY.

REF. : V/Lettre du 13 Juin 1983.

Madame la Présidente,

Par lettre citée en référence, vous attirez mon attention sur le cas d'un éleveur malheureusement bien connu dans la commune d'IHOLDY et pour lequel la Direction des Services Vétérinaires dispose d'un dossier considérable.

Depuis l'origine des interventions de prophylaxie collective au Pays-Basque, M. Pierre SALLAGOITY s'est singularisé par une mauvaise volonté permanente et irréductible. Un nombre imposant de correspondances avec les diverses autorités (municipales, Président de Groupement, Maire, Vétérinaire Sanitaire, hommes politiques) ont régulièrement conduit à l'échec avec pour conséquence les interventions de la Gendarmerie Nationale. Les dernières en date remontent au 19 Février 1981 et au 25 Février 1982.

Si vous en manifestez le désir, je vous transmettrai les photocopies de cet opulent dossier.

Les procès-verbaux de constatation des infractions demeurent cependant lettre morte. J'ai demandé à M. le Procureur de la République l'application de sanctions exemplaires, sans pour autant, qu'à ma connaissance, il ait été donné suite à mes avis.

De telles situations sont heureusement rares, même dans les plus retirées de nos campagnes. Elles n'en constituent pas moins des exemples regrettamment commentés.

Je suis donc disposé à accorder un appui sans réserve aux plaintes que vous déciderez de porter devant l'Autorité Judiciaire,

Et vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de mes sentiments distingués et dévoués.

LE DIRECTEUR DES SERVICES VETERINAIRES,



*[Signature]*  
Dr. P. CAZAUBON

P. S. Je transmets les photocopies de votre lettre et de la présente réponse à M. le Maire de la Commune d'IHOLDY.

## UTILISATION DES OISEAUX SUR LES AEROPORTS

La Ligue Italienne pour la protection des Oiseaux (LIPU) recherche des informations sur les techniques permettant d'éviter les collisions d'oiseaux avec les avions. En particulier, sur l'utilisation de rapaces et l'efficacité de la technique.

Envoyez vos informations à

Dr F. MEZZATESTA  
Secrétaire général LIPU  
Vicolo S. Tiburzios  
43100 PARMA (Italie)

avec un double à la FFSPN. Merci

# milieux naturels

IMPORTANT , , , , ATTENTION , , , ,

DEPUIS LE 1er JANVIER 1984, LES CONTRIBUABLES DOIVENT JOINDRE A LEUR DECLARATION D'IMPOT TOUS LES RECUS POUR DONNS. CETTE MESURE ENTRE EN VIGUEUR POUR LES DECLARATIONS DE REVENUS 1984 QUI SONT FAITES DEBUT 1985.

LE RECU DOIT ETRE DU MODELE AGREE. OR, CEUX DELIVRES PAR LA FFSPN POUR LA CAMPAGNE "MILIEUX NATURELS" NE SONT PAS DU MODELE AGREE. CEPENDANT, NOUS AVONS OBTENU UNE DEROGATION. AU CAS OU DES DONATEURS VIENDRAIENT SE PLAINDRE, VOUS POURREZ LEUR DONNER LA PHOTOCOPIE DU DOCUMENT CI-DESSOUS POUR QU'ILS LA COMMUNIQUE A LEUR PERCEPTEUR.

POUR LES DONNS D'UN MONTANT ELEVE (SUPERIEUR A 1 000,00 F) NOUS ECRIRE (AU SIEGE DE PARIS) POUR QUE NOUS ETABLISSE UN RECU CONFORME. DANS CE CAS, IL FAUT OBLIGATOIREMENT NOUS JOINDRE LES RECUS ACCOLES AUX VIGNETTES ET LE CHEQUE.

Monsieur le Président,

A.K./A.E.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

SERVICE  
DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Sous-Direction III C  
Bureau III C 1

N° 26 076

Vous avez bien voulu appeler l'attention, par lettre P/JPL/523 du 19 mars dernier, sur les problèmes posés à vos mandants par l'entrée en vigueur d'un nouveau modèle de reçu pour justifier du versement de dons à des oeuvres ou organismes d'intérêt général.

Par raison d'économie, vous souhaitez pouvoir utiliser le modèle que vous venez de faire éditer pour une campagne nationale pour la sauvegarde des milieux naturels.

Il m'est agréable de vous informer qu'il m'a paru possible, compte tenu du motif invoqué, de répondre favorablement à votre demande, étant entendu que vous ne manquerez pas, ainsi que vous en avez pris l'engagement, de vous référer au modèle officiel à l'occasion du plus prochain tirage.

A ce sujet, je précise que l'Administration fiscale attache le plus grand prix à la présentation de la partie de l'imprimé qui doit être jointe par le contribuable à sa déclaration. Or, ce dernier doit non seulement comprendre l'ensemble des mentions prévues par l'arrêté du 21 janvier 1982, mais également avoir un format voisin de 15 x 21 cm pour rendre la plus aisée possible son insertion dans la déclaration.

Je vous saurais gré, en conséquence, dans l'hypothèse de la diffusion d'un modèle illustré du type de celui que vous m'avez communiqué, de veiller à ce que le donateur ne réduise pas du même coup la surface utile de l'imprimé destiné à l'Administration.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.

Monsieur le Président  
de la Fédération Française  
des Sociétés de Protection de la Nature

57, rue Cuvier  
75231 PARIS CEDEX 05

Le Sous-Directeur



P. DE FREMINET

## LES PLUS BELLES AIRES PROTEGEES EN PERIL

Les fles de Robinson Crusoe - c'est à dire l'archipel de Juan Fernandez, qui est un parc chilien - ont été citées comme l'exemple même des aires protégées les plus menacées du monde par l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources.

Les chèvres, le bétail, les cochons et autres animaux domestiques introduits par l'homme broutent la végétation et sont à l'origine de l'érosion grave qui sévit dans les fles, tel est le constat présenté aux scientifiques et spécialistes de la conservation, présents à l'Assemblée générale triennale de l'UICN, le 14 novembre à Madrid.

C'est dans cet archipel, parc national chilien depuis 1935, que le boucanier anglais Alexander Selkirk, fit naufrage en 1704. Ses aventures inspirèrent à Daniel Defoe son célèbre Robinson Crusoe.

L'archipel est une des onze aires protégées d'Afrique, d'Asie, d'Australie, d'Europe et des Amériques que l'UICN a classées parmi les plus menacées du monde. Qu'il s'agisse de parcs nationaux ou de réserves, elles sont victimes des menaces les plus diverses : empiètement de l'homme, braconnage, développement interne inapproprié (ouverture de routes, par exemple), exploitation et prospection minières, mise en valeur des terres limitrophes, modification du régime hydrologique, développement hydro-électrique, conflits avec le bétail, activités militaires, exploitation forestière illicite, pollution, précipitations acides, invasion d'espèces exotiques, gestion inappropriée des ressources, déclassement ou perte de statut.

Outre ces onze aires, l'UICN en a répertorié 32 qui doivent faire face aux mêmes menaces et souligne qu'elles sont simplement représentatives de la situation dans laquelle se trouvent bien des 3000 aires protégées du monde sans être nécessairement les plus touchées.

En compagnie de Juan Fernandez figure le Parc national du Manu au Pérou qui, selon l'UICN, se trouve sans doute confronté à une plus vaste gamme de menaces qu'aucun autre parc du monde.

Le gouvernement se propose de construire une route en vue de promouvoir la colonisation par l'homme, la sylviculture, l'agriculture et l'élevage. Des autorisations de prospection du pétrole et des minerais ont été délivrées, la prospection de l'or bat son plein et l'on prévoit de creuser un canal sur les lieux même où le collecteur de caoutchouc Fitzcarraldo tira son bateau, du bassin de l'Urubamba à celui du Manu. (Son exploit a fait l'objet d'un film

récent). Le canal affecterait le débit de l'eau, permettrait aux bateaux de pénétrer dans le parc et détruirait les forêts.

M. Marc Dourojeani, de la Commission des parcs nationaux et des aires protégées de l'UICN (CPNAP), fait remarquer que les onze aires choisies sont parmi les plus menacées. Les 43 aires parmi lesquelles elles ont été sélectionnées ne sont qu'un choix représentatif des nombreuses aires menacées que l'on compte parmi les 3000 aires naturelles protégées reconnues par l'Organisation des Nations Unies.

M. Dourojeani a précisé que dans certains cas, il est quasi impossible de remédier à la situation et que même lorsqu'on sait comment le faire, il est souvent difficile d'agir pour des raisons politiques, administratives ou financières.

Il a ajouté : "dans le monde entier, les lois en vigueur se révèlent inadaptées à tout un ensemble de nouvelles menaces pesant sur l'environnement, menaces qui, souvent, transcendent les frontières nationales. Les précipitations acides et les activités incompatibles qui ont lieu dans les zones entourant les aires protégées, notamment les activités militaires et la guerre civile, affectent gravement de nombreuses aires protégées."

## LES AIRES PROTEGEES EN PERIL

BRESIL - Parc national de Araguaia. La construction de routes cause des dommages et il y a des installations illégales.

CHILI - Parc national de Juan Fernandez. Des animaux introduits sont cause d'une érosion grave et les plantes étrangères supplantent les espèces indigènes.

COTE D'IVOIRE - Parc national de Tai. Les braconniers, les chercheurs d'or et les installations illégales ont gravement endommagé les deux tiers du parc.

ETATS-UNIS - Parc d'Etat des récifs coralliens de John Pennecamp et Sanctuaire marin national de Key Largo. Le dragage et le comblement troublent les eaux claires nécessaires aux coraux. Les égouts de Miami polluent la région et les coraux sont endommagés par les bateaux, les pêcheurs et les collectionneurs de coquillages. Projet de lotissement.

INDONESIE - Réserve de faune de Kutai (parc national proposé). Gravement détériorée par un violent incendie et par l'exploitation forestière, celle du pétrole et des minerais et les routes desservant les sites d'exploitation.

## ACTUALITES AGRICOLES

**PEROU** - Parc national du Manu. Projet de route. La prospection de l'or se poursuit. On envisage de nouvelles explorations minières et pétrolières. Il existe un projet de canal en vue de relier deux bassins fluviaux.

**PHILIPPINES** - Parc national du Mont Apo. Seule, la moitié du parc d'origine est considérée viable en raison de l'exploitation forestière, de l'empiètement des agriculteurs itinérants et des installations illégales.

**TANZANIE** - Aire de conservation du Ngorongoro. Un braconnage intense, visant surtout le rhinocéros noir, l'entrée illégale de troupeaux venant paître et des feux de brousse menacent l'un des sites protégés d'Afrique méritant la plus haute priorité et qui souffre d'une mauvaise gestion des ressources.

**TCHECOSLOVAQUIE** - Parc national de Krkonõse. Le plus gravement atteint par la pollution atmosphérique de tous les parcs nationaux d'Europe centrale.

**YOUgoslavIE** - Parc national de Durmitor. Une usine de traitement de l'étain envisage de déverser ses eaux usées dans la rivière Tara. Projet de construction d'une usine hydro-électrique.

**ZAIRE** - Parc national de la Garamba. Les derniers rhinocéros blancs du Nord - environ 10 - sont menacés par les braconniers qui ont également réduit la population d'éléphants de près des deux tiers en sept ans.

*UNE SEMAINE SUR "L'AGRICULTURE A LA RENCONTRE DES FRANCAIS : DES RACINES POUR L'AVENIR" A EU LIEU DU 5 AU 11 JANVIER, ORGANISEE PAR LE MINISTERE DE L'AGRICULTURE. LA RESPONSABLE DU RESEAU A ASSISTE LE 9, A UNE JOURNEE-DEBAT SUR LE THEME :*

### QUEL REMEMBREMENT POUR DEMAIN ?

*AVEC TABLE RONDE SUR LES INVESTISSEMENTS PORTEURS D'AVENIR : HYDRAULIQUE, REMEMBREMENT, ETC...).*

Si le remembrement est jugé positif pour le maintien des agriculteurs sur place, on s'oriente maintenant vers la formule "remembrement-aménagement". La séance finale a eu lieu, le 9, au palais des Congrès, présidée par M. Rocard.

Les rapporteurs des tables rondes des jours précédents ont présenté leur rapport :

- M. Guillaume, Commissaire au Plan, a montré les points qui conditionnent le développement de l'agriculture future. Qu'en conclure ? Conquérir des marchés que l'agriculture occupe insuffisamment. Il faut améliorer la productivité en investissant dans l'hydraulique, le remembrement, etc...

Comment les investissements collectifs peuvent-ils intervenir dans l'amélioration de la production?

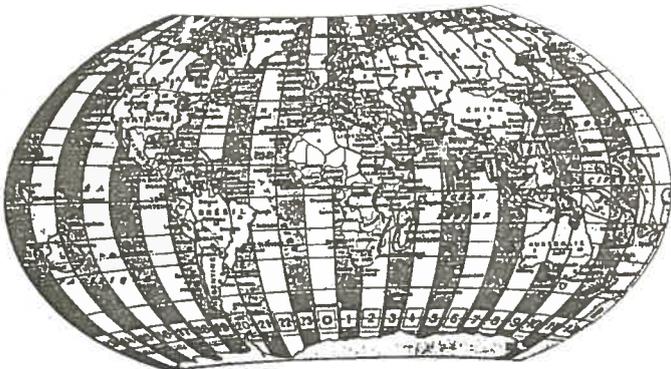
Les facteurs sont analysés, jusqu'à la demande des industries de transformation. Il faut une plus grande souplesse. Rééquilibrer l'effort public est à voir également.

- M. Bloch-Lainé a rapporté sur le statut des agriculteurs (table ronde agriculteurs-citadins), pour une clarification : distinguer l'exploitation des biens privés des exploitants, lui donner une reconnaissance juridique, ainsi qu'aux agricultrices, non reconnues jusqu'alors. Ce serait l'émancipation économique des agriculteurs.

- M. Delaunoy a rapporté sur l'agro-alimentaire sur la concurrence, le poids des PME, les biotechnologies.

- M. Jacquot, conseiller de J. Delors à Bruxelles a parlé de l'Europe face aux défis mondiaux ; il manque une stratégie européenne d'exportation (l'Europe doit affirmer son identité).

- M. Rocard a présenté une longue synthèse sur l'acquis de l'agriculture, puis sur ses difficultés conjoncturelles actuelles, enfin sur les perspectives potentielles d'occupation des marchés (les M.C.M. sont supprimés) : produire mieux que les concurrents et vendre, soigner la gastronomie, affirmer l'identité de la PAC face à l'hypocrisie du libre échange américain.



## PLUIES ACIDES

Maîtriser la production : quotas des vins de table sont à venir, suite à ceux du lait ; renforcer les productions déficitaires, produire mieux (réforme de l'enseignement agricole). L'évolution démographique ne va pas vers la suppression des agriculteurs, il faut les maintenir dans des exploitations viables, à l'aide de la solidarité.

Au milieu de tous ces débats, les points positifs en ce qui concerne nos préoccupations :

- le remembrement-aménagement qui prend en compte l'ensemble du territoire de la commune, permettant à tous les habitants de faire valoir leur point de vue.
- une évolution des esprits en ce qui concerne l'intérêt du maintien des milieux naturels.
- une volonté apparente du Ministre de maintenir les agriculteurs en place plutôt que de les transformer en citadins-chômeurs.

Tout le reste est, en mieux présenté, ce que l'on sait déjà de l'évolution de l'agriculture "moderne". On ne va pas vers une réduction des coûts intermédiaires mais vers celle des heures de travail grâce à l'informatisation.

Je possède de nombreux documents à la disposition de ceux qui souhaitent les consulter.

Germaine Ricou

# **pollution**

## PLUIES ACIDES

Le député Jean VALROFF, monsieur "pluies acides" a décidé de prendre contact avec le maximum d'associations de la FFSPN concernées par le problème des pluies acides et du dépérissement des forêts. Les associations recevront directement une invitation. Dès réception de cette invitation, il vous est demandé de prendre contact avec Daniel DASKE, 3, rue Paul Kulhmann 68400 RIEDISHEIM (tél. 16 89 64 19 03) qui est le M. Pluies acides Fédé.

*NOUS REPRODUISONS CI-DESSOUS LA LETTRE QUE L'ASSOCIATION FEDERATIVE REGIONALE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE EN ALSACE A RECUE DE MADAME HUGUETTE BOUCHARDEAU, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT. CETTE LETTRE NOUS PARAIT TRES INTERESSANTE CAR MADAME H. BOUCHARDEAU Y PRESENTE D'UNE MANIERE SYNTHETIQUE LE PROGRAMME D'ACTION PREVUE TANT AU NIVEAU NATIONAL QUE COMMUNAUTAIRE POUR LUTTER CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE ET LES PLUIES ACIDES.*

Monsieur le Président,

Par courrier du 21 juin 1984, vous m'avez adressé un certain nombre de données supplémentaires concernant les pluies acides et la situation observée dans le massif vosgien.

Je vous en remercie vivement : je suis entièrement persuadée que le problème des pluies acides est l'une des questions les plus graves auxquelles les pays d'Europe aient à faire face en matière d'environnement.

Sur ma proposition, le Gouvernement a arrêté, en février 1984, un premier programme d'action pour lutter contre la pollution de l'air et les pluies acides. Parmi les actions les plus importantes, je citerai :

- . réduction de 50 % des émissions annuelles nationales de dioxyde de soufre d'ici à 1990, par rapport à leur niveau constaté en 1980. Il s'agit d'un objectif ambitieux qui devrait permettre de réduire les effets des pluies acides, les oxydes de soufre étant avec les oxydes d'azote, les principaux contributeurs à la formation des pluies acides.

- . meilleur contrôle des grandes installations de combustion, principaux responsables des émissions de dioxyde de soufre au travers notamment d'un renforcement de la réglementation des installations classées.

- . réduction de la pollution automobile.

- . renforcement de la surveillance de l'état sanitaire des forêts et développement du réseau de mesure des retombées acides ; en particulier, devrait être prochainement installée dans les Vosges, au coeur de la forêt atteinte par les pluies acides, une station mesurant les retombées acides et les photooxydants.

- . accélération des recherches sur les mécanismes physiologiques impliqués dans le dépérissement des forêts.

PROJET DE LOI SUR LES INSTALLATIONS  
CLASSEES ADOPTE PAR L'ASSEMBLEE NATIONALE

Au plan communautaire, il convient de signaler :

. l'adoption, le 1er mars dernier, d'une directive cadre sur la lutte contre la pollution de l'air par les installations industrielles. L'adoption de cette directive marque la naissance d'une véritable politique communautaire pour la réduction de la pollution atmosphérique à la source, les précédentes directives communautaires ayant seulement pour objet de fixer des normes de qualité de l'air. Cette première directive devrait être complétée par une directive sur les grandes installations de combustion, actuellement en discussion. L'adoption de cette directive créera un outil puissant pour lutter contre les pluies acides dans la Communauté.

. l'adoption de principe, le 28 juin 1984, d'une directive fixant des valeurs limites et des valeurs guides de qualité de l'air pour ce qui concerne le dioxyde d'azote.

. l'adoption, le 28 juin 1984, du principe de renforcement de la lutte contre la pollution automobile et accord sur l'introduction en Europe de l'essence sans plomb en 1989.

Les pluies acides constituent un problème très largement transfrontière compte tenu du transport de la pollution à longue distance : toute action purement nationale n'aurait que des effets limités et il importe donc de rechercher également une action internationale concertée pour lutter contre les émissions acides.

A cet égard, je tiens particulièrement à mentionner les résultats de la Conférence d'Ottawa, où, en mars, dix pays dont bien sûr la France ont pris l'engagement de réduire d'au moins 30 % leurs émissions de dioxyde de soufre de 1980 à 1993 et sont tombés d'accord pour inciter à une action analogue les autres pays signataires de la Convention de Genève sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance.

Mais il s'agit d'une tâche longue et difficile pour laquelle j'aurai besoin du concours de tous. Merci de votre vigilance

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Huguette Bouchardeau

L'Assemblée Nationale a adopté le 11 décembre 1984, en première lecture, un projet de loi renforçant les sanctions pénales encourues en cas d'infraction à la législation des installations classées pour la protection de l'environnement. Cette législation a pour objet la prévention des risques liés à l'exercice d'activités industrielles et agricoles.

Les députés du parti socialiste et du parti communiste ainsi que le représentant du groupe R.P.R. ont voté ce texte, le groupe U.D.F. n'ayant pas participé à la discussion.

Huguette Bouchardeau, Ministre de l'Environnement, a souligné "l'ironie un peu sinistre" qui sous-tendait la présentation de ce texte peu après la catastrophe de Bhopal en Inde.

Ces dispositions comportent en premier lieu l'aggravation des sanctions réprimant soit l'exploitation d'une installation classée sans autorisation, l'infraction à un arrêté préfectoral de mise en demeure.

Dans leurs interventions, les rapporteurs et les orateurs ont souligné l'importance qui s'attachait justement à la recherche de la sécurité dans un domaine où les enjeux en matière d'environnement industriel dépassent ceux de la petite délinquance plus fréquemment évoquée dans le public.

En second lieu, a été largement reconnu l'intérêt des dispositions pénales novatrices du projet, à savoir la possibilité pour le juge d'ajourner le prononcé de la peine en ordonnant, sous astreinte, la mise en conformité des installations.

Par ailleurs, le tribunal aura la possibilité de faire publier ses décisions sous forme de message accessible au grand public et diffusé par voie de presse écrite ou audiovisuelle.

Enfin, les députés ont adopté deux amendements : l'un permettra aux associations de se constituer partie civile ; l'autre précise que, si une entreprise doit suspendre ses activités sur décision d'un tribunal, l'entreprise devra continuer à verser à ses employés la totalité des salaires et rémunérations auxquels ils avaient droit jusqu'alors.

# équipement — réseau — communication

## PROJET DE COMPLEXE TOURISTIQUE DE ST-VIATRE (LOIR ET CHER)

Le Ministère de l'Environnement a pris connaissance d'un projet de complexe touristique de 3 000 lits dans la zone des étangs de la Sologne, commune de St-Viatre, en Loir-et-Cher. Après examen des pièces du dossier, il lui apparaît que ce projet ponctuel, tant par son ampleur que par sa conception, n'est pas compatible avec les principes d'un développement touristique de la Sologne tel que défini par le plan d'aménagement rural interdépartemental repris à son compte par la SMADES (Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement Economique de la Sologne).

Si ce projet peut avoir pour les communes de cette région qui connaissent des difficultés économiques un aspect séducteur, on peut craindre cependant que l'aménagement d'un complexe de 3 000 lits poserait plus de problèmes à la région qu'elle n'en résoudrait. C'est la raison pour laquelle le Ministère de l'Environnement ne peut émettre un avis favorable à la demande de défrichement de 36 hectares de bois proposée par les promoteurs du projet.

Le Ministère de l'Environnement rappelle que l'équilibre biologique doit être particulièrement pris en considération dans cette région des étangs de Sologne puisqu'elle est l'une des 119 zones particulièrement importantes retenues pour la conservation des oiseaux sauvages en application de la Directive du 2 avril 1979 du Conseil des Ministres de la Communauté Economique Européenne. Même si aucune mesure de protection opposable au tiers - en droit interne français - n'a été prise à ce jour, sa valeur propre ne peut être contestée.

Le Ministère de l'Environnement est conscient de la nécessité de rechercher des solutions pour un renouveau touristique de la Sologne. Il souhaite que le Syndicat Mixte de Sologne puisse élaborer un programme de développement économique et touristique ancré sur les atouts de la région et prenant en compte son patrimoine naturel, élaboration à laquelle le Ministère de l'Environnement est prêt à apporter son appui.

## COMMUNIQUER, CE N'EST PAS FACILE, CE N'EST PAS INNE

Même quand on a les moyens (support, argent, temps, etc...) il n'est pas évident de communiquer et de bien communiquer. Cela implique de savoir exactement ce qu'on veut dire et à qui on veut le dire.

Si l'on désire s'adresser à la majorité des lecteurs potentiels pour parler d'un article écrit, il convient :

- de choisir un titre résumant le propos
- de choisir les quelques idées-forces
- de faire des phrases courtes
- de renoncer aux sigles
- de choisir des caractères de lettre lisibles
- d'aérer son texte, voire de l'illustrer.

Pour être concret, voici un texte proposé par le réseau "Nature et Communication" de la Fédération Française des Sociétés de protection de la Nature (FFSPN) dans un des derniers numéros de la Lettre du Hérisson que nous avons corrigé, travaillé. Vous trouverez en face la version proposée par la FRAPNA Isère. Ne voyez aucune intention de polémique dans ce travail, mais une modeste contribution de ce que nous pensons être un effort de communication. Qu'en pensez-vous? Nous aimerions ne pas être épargnés par les critiques qui feront progresser tout le monde.

Jean François NOBLET  
Attaché de presse FRAPNA Isère

## NOTES DU RESEAU

Par décision du Conseil d'Administration et sur proposition du réseau en réunion plénière, ce réseau s'appelle COMMUNICATION et NATURE, et non l'inverse.

# la prochaine assemblée générale de la fédération française des sociétés de protection de la nature aura lieu à grenoble du 16 au 19 mai 1985

RESEAU  
NATURE ET COMMUNICATION

PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA F.F.S.P.N.  
16.19 Mai 1985. GRENOBLE

Le réseau de la fédération française des Sociétés de protection de la nature chargé d'organiser la prochaine assemblée générale change de nom, après de nombreuses discussions. Elle s'appelle désormais: "NATURE ET COMMUNICATION". Une rubrique régulière dans la lettre du hériçon et un courrier interne au réseau permettront une meilleure circulation de l'information. Sur simple coup de téléphone ou reçu de coupon détachable joint vous serez destinataires de ces documents. En espérant votre participation. G. BENESE.  
à renvoyer à Réseau NATURE ET COMMUNICATION.  
FFSPN 57 rue Curier 75005 Paris

NOM. \_\_\_\_\_  
adresse \_\_\_\_\_  
Tel \_\_\_\_\_

- Association
- souhaite faire partie du réseau NATURE, ET COMMUNICATION
  - le courrier interne du réseau
  - le compte rendu de la réunion du réseau à LANGUIBERT
  - Présentation du réseau au Conseil d'Administration de la FFSPN

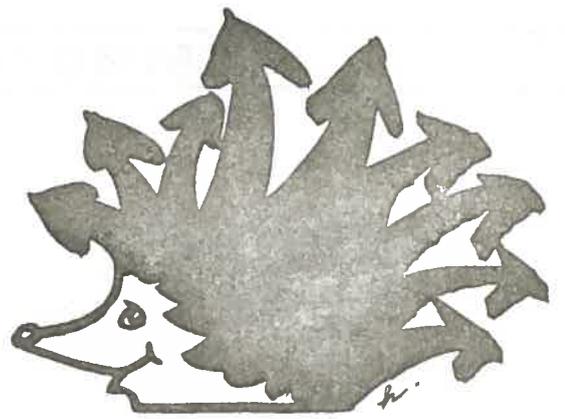
LE RESEAU 84785 CHANGE DE NOM ← illisik  
COMMUNICATION ET NATURE

LES NOMBREUSES DISCUSSIONS CONCERNANT LES OBJECTIFS DU RESEAU ONT CONDUIT A VOI CHOISIR UN NOUVEAU NOM :

TOUTES LES INFORMATIONS DU RESEAU PUBLIEES DANS CETTE LETTRE APPARAÎTRONT DESORMAIS SOUS LE TITRE COMMUNICATION ET NATURE.

PAR AILLEURS, UN COURRIER INTERNE AU RESEAU, ADRESSE A TOUS CEUX QUI PREPARENT NOTRE PROCHAINE A.G., PERMETTRA UNE MEILLEURE CIRCULATION DE L'INFORMATION.

LES COMPTE-RENDUS DE LA REUNION DE LANGUIBERT ET DE LA PRESENTATION DU RESEAU AU C.A. SERONT DIFFUSES PROCHAINEMENT A CHAQUE PARTICIPANT AU RESEAU. LES COMPTE-RENDUS DÉTAILLÉS DE CES DISCUSSIONS SONT A LA DISPOSITION DE CEUX QUI LES DEMANDERONT AU RESEAU.



**FETE DE LA NATURE ; CONGRES DE LA  
FEDERATION FRANÇAISE DES SOCIETES  
DE PROTECTION DE LA NATURE  
FFSPN : 16-19 MAI 85. GRENOBLE**



# COMMUNICATION ET NATURE

"Information, formation, éducation..." Tels sont les thèmes qui seront abordés au cours du 16ème congrès de la Fédération Française des Sociétés de Protection de la nature qui regroupe la quasi totalité des associations Françaises.

Il est en effet primordial de faire le point sur la façon dont les protecteurs de la nature élaborent leurs messages, les diffusent dans les médias, communiquent avec le grand public, convainquent l'opinion. Nous tenterons ensemble d'apprendre à être plus efficace dans ces domaines, à mieux communiquer notre passion et nos idées. Nous voulons ainsi porter la protection de la nature et de la vie sur le devant de la scène et rendre à la défense de la nature, partie prenante de l'écologie, son image de marque.

Aux discours fumeux et aux rapports théoriques nous préférons la vivacité des associations, l'enthousiasme et le pragmatisme des expériences vécues. Nous vous invitons au cours de ce congrès à :

- APPRENDRE
- ECHANGER
- DEMONTRER
- DECIDER



## APPRENDRE :

### - Foire au matériel pédagogique de nature et d'environnement

Du 16 mai à 14 h jusqu'au 19 mai à 18 h se tiendra la première foire française du matériel pédagogique de nature et d'environnement. Sur 1000 m<sup>2</sup>, les associations, les parcs, les maisons d'édition, les artistes naturalistes présenteront, vendront, échangeront au public leurs posters, plaquettes, livres, montages diapositives, films, jeux, etc... Plusieurs délégations étrangères seront présentes.

### - Festival du film de nature et d'écologie

Durant trois soirées (16, 17 18 mai) de 18 h à 24 heures seront projetés une sélection des meilleurs films et montages diapositives du moment. Ainsi, nous aurons le dernier film de Laurent Charbonnier, des films inédits en France sur la chouette chevêchette, les éléphants, les pluies acides (salle de 1000 places, 16 mm, 35 mm, vidéo, etc...). Soirées publiques.



## ECHANGER :

### - Colloque du réseau "Communication et nature" de la FFSPN

La journée du vendredi 17 mai sera consacrée à un colloque sur l'information (médias, presse), la formation, l'éducation à la nature. Des personnalités compétentes (journalistes, publicistes, enseignants) dans ces domaines feront des exposés et animeront des séances de travail.

### - Débat : y a-t-il un journaliste dans la salle pour parler d'écologie?

Le vendredi 17 mai de 18 h à 21 h un débat contradictoire opposera de grands noms du journalisme français sur ce thème. Le débat public sera orchestré par l'association des journalistes et écrivains pour la nature et l'écologie (Jean CARLIER, Pierre PELLERIN).

### - Mini-forums :

De petites salles de réunions et de vastes pelouses sont réservées pour la réunion de groupes de travail qui en feront la demande.



**DEMONTRER :**

- Sorties nature

La journée du dimanche 19 mai sera consacrée à des sorties nature publiques sur les thèmes de la pédagogie. En projet :

- Visite du Muséum de Genève et de Grenoble,
- Sorties dans le Parc national des Ecrins,
- Stage connaissance des arbres et arbustes
- Visite du Centre d'Initiation à la nature de Meylan (Centre de soins aux animaux blessés),
- Visite du Parc animalier de Courzieu,
- Visite d'une base nature dans une carrière réaménagée.



**DECIDER :**

La Fédération Française des Sociétés de Protection de la nature tiendra :

- la réunion de son conseil d'administration et de son conseil national le jeudi 16 mai 1985.
- son assemblée générale en présence de Huguette BOUCHARDEAU Ministre de l'Environnement le samedi 18 mai 1985. Au cours de cette assemblée générale une nouvelle politique de communication sera proposée aux Associations.

Organisation :

La FRAPNA Isère assure l'organisation de ce congrès. Nous prévoyons des conditions d'hébergement en camping, chez l'habitant, en auberge de jeunesse et à l'hôtel (toutes catégories). Les repas seront également prévus pour toutes les bourses, (buffet bio, restaurant universitaire,

restaurant toutes catégories). Un service presse, la présence d'une radio en permanence et une équipe vidéo sont assurés. Nous avons besoin de vous, de vos associations. Peut-on compter sur votre participation pour faire un événement de cette fête de la nature ?

Retourner le coupon détachable à la FRAPNA Isère, 4 rue Hector Berlioz 38000 GRENOBLE. Tel (76) 42.64.08.

NOM: Association:

souhaite recevoir dossiers d'inscriptions définitifs (logement, adresses, horaires, programme etc...)

Adresse :

souhaite intervenir au colloque communication sur le thème :

Tel :

souhaite une salle de réunion pour le groupe de travail :

souhaite m'inscrire pour le congrès FFSPN (16-19 mai 1985).

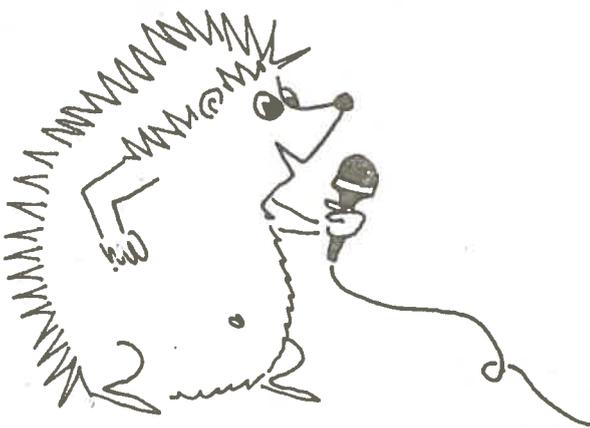
propose un document pour le festival du film :

souhaite réserver un stand pour la foire pédagogique et recevoir le dossier technique (≤ 100 F de participation pour les frais).

suggestions autres :

## PROVOCATEUR APPELLE IMPRECATEURS

Une "provocation" est un appel, nous dit le premier dictionnaire venu qui ajoute parfois : ancien terme juridique, le "provocant" est le nom donné au "demandeur". Appel, demande.. C'est mon interprétation de l'article de Claude Marie VADROT, volontairement titré "Provocation" et publié dans la dernière "Lettre du Hérisson". Interprétation qui n'engage que moi et dont je n'ai même pas fait part à l'intéressé. De même que l'article de Claude Marie VADROT n'engage que lui seul. Il a quand même eu raison de préciser - car c'est une information pour ceux qui ne le savaient pas déjà - qu'il est secrétaire général (régulièrement réélu : ça c'est moi qui l'ajoute) de notre association, les JNE (Journalistes-Ecrivains pour la nature et l'écologie) de même qu'au début de ces chroniques, on vous a précisé que j'en suis vice-président. Cependant, lorsque les JNE interviennent en tant que tels, ils signent de leur sigle : exemple, notre récente pétition pour sauver la Vanoise et les autres parcs nationaux, tous menacés (merci à ceux qui l'ont déjà signée et à ceux qui vont la signer car elle continue... Que ceux qui n'ont pas encore songé à la signer se réveillent de leur sommeil hibernal !)



Autre solution, les JNE peuvent mandater l'un d'entre nous pour parler en notre nom. Ce n'est pas le cas pour cet article intitulé "Provocation" Précision qui n'exprime pas un désaveu de son auteur mais qui répond à une question déjà souvent posée et aux complexes de lecteurs qui ont pu se croire mis en accusation : qu'ils sachent que l'effet de surprise a été aussi total pour les autres responsables des JNE qui ont découvert cet article presque en même temps qu'eux.

Voilà qui détrompe du même coup ceux qui auraient pu soupçonner, je ne sais quelle entente préalable Vadrot-Carliet pour lancer dans des colonnes voisines, une stratégie commune d'accouchement de l'information au forceps, l'un maniant le bâton, l'autre la carotte, nourriture chérie des écologistes. Qu'ils sachent même que Claude Marie sera aussi surpris de découvrir cette chronique que moi, découvrant son pamphlet, écrit - il m'en a fait confidence depuis - sous le coup d'un arrivage massif sur son bureau, de textes-galimatias. D'où la décharge d'adrénaline dans l'encre de sa machine à écrire.

Décharge qui devrait provoquer un déblocage plutôt qu'un blocage des interpellés. Il le souhaite, j'en suis certain, l'une des clefs du trousseau de ses intentions m'étant fournie par l'étymologie : provocation = appel, demande.. "Demande" de corriger les défauts qu'il déplore en les exagérant pour se faire mieux comprendre "Appel" à ceux qui devraient lui répondre, réagir sur le même ton volcanique peut-être... Pour quoi pas !

Comme moi et beaucoup d'autres parmi les JNE, Claude-Marie VADROT est l'un de ces "journalistes hybrides", voire un "journaliste métis", aussi écologiste que journaliste. Il doit donc espérer qu'on lui démontre par quelques bons exemples vécus, que les militants de nos associations ne sont pas toujours aussi maladroits qu'il l'affirme. détrompez-le, il n'attend que ça, mais en indiquant des faits, sans vous contenter d'un certain lyrisme. Je ne pourrais que me réjouir de vos réponses éventuelles puisque - autre coïncidence, je le jure - j'ai conclu ma précédente chronique par un appel à vos réactions, à vos réponses favorables ou non, me laissant espérer au moins, que cette chronique est lue. Et peut-être même utile à une meilleure diffusion de nos informations. Notre obsession ! Alors, qu'attendez-vous, lecteurs actifs, non-passifs ? (1).. Même si votre réponse doit être celle de l'imprecateur au provocateur.

En attendant, rendons grâce au libéralisme de notre "Fédé", à sa volonté de non-censure, voire d'auto-censure, lorsqu'elle publie dans sa "lettre du Hérisson", l'article corrosif de Claude Marie VADROT qui, il est vrai, rend hommage "in cauda", à son savoir faire digne d'être pris en exemple. Article corrosif qui rappelle le ton de l'ex-collaborateur du "Canard enchaîné", habitué pendant des années, à étriller la cible

## TOI QUI PARLES A TON NOMBRIL (SUITE)

prise dans le collimateur. Article corrosif qui rend hommage à "un" syndicat et "un" parti politique qu'il a la discrétion de ne pas nommer malgré la pulsion de ses convictions. Voilà une autre dimension révélatrice de ce pamphlet qui mérite l'attention : son auteur est journaliste professionnel donc il sait, par métier, de quoi il parle, écrivain, enseignant-responsable de la Filière-Écologie de l'Université Paris VIII, mais en même temps, ses compétences professionnelles sont assez appréciées et ses options politiques assez notoires pour qu'il ait été choisi comme conseiller technique par l'actuelle ministre de l'Environnement. Il serait donc irresponsable de rejeter son article en refusant d'y réfléchir parce qu'il dérange. Et même s'il blesse. Alors qu'il nous propose à tête refroidie, de nombreux thèmes de réflexion dont celui-ci inattendu, peut-être : les interférences entrevues entre écologisme et monde politique traditionnel. Interférences propices parfois, à la diffusion de nos informations - nous ne sortons pas de notre cher sujet - à charge pour chacun de nous, de savoir naviguer avec un détecteur de mines sur ce terrain piégé.

Merci enfin à Claude Marie VADROT pour la bonne leçon qu'il nous a donnée, mine de rien : une recette efficacement démontrée pour mieux transmettre une information. Son coup de gueule a parfaitement attiré l'attention sur une nouvelle glissée entre deux imprécations et qui, publiée toute seule, risquait de passer inaperçue le colloque JNE-FFSPN sur les réserves naturelles. Ainsi la lecture de son article participe aux travaux pratiques de notre réseau "communication et Nature".

Jean CARLIER

(1)

O communication ! Dans ma dernière chronique, j'avais dénoncé un "public passif" transformé par une coquille, en "public massif". Pourvu que cette prophétie involontaire se réalise ! Ailleurs, on m'a fait dire OPIE au lieu de CPIE, mais je voulais illustrer par l'abus des sigles, la non-communication. Doublement probant !

Prochaine chronique :

ECRIRE A L'ENCRE "VERTE"

Dans la Lettre du Hérisson n°16, nous présentions la démarche de la ville de BESANCON, en posant la question :

...une histoire sans parole ?

Certes pas !

Cette histoire vraie montre simplement qu'avant d'émettre un message, il faut savoir qui on est.

La transmission d'un message dépend d'abord du comportement, de l'attitude de celui qui l'émet ; la transmission d'un message dépend de TOUT son "emballage" : l'intonation de la voix, le choix des notes, l'ouverture à l'autre, un sourire, un regard, la reconnaissance de l'interlocuteur parmi de très nombreux facteurs.

Qui somme s-nous ?

Regardons-nous un peu : l'efficacité que nous recherchons est à ce prix.

Ce n'est pas faire du nombrilisme que savoir HONNETEMENT se connaître.

## PROTECTION DE LA NATURE ET EDUCATION NATIONALE

Afin d'établir une plate-forme de revendications précises, un groupe de travail du réseau fait une analyse critique de la prise en compte actuelle de la protection de la nature par l'école.

Concernant le primaire, il apparaît clairement que celle-ci est parfaitement possible, et même demandée, par les programmes tels qu'ils sont définis. Les blocages, car il y en a, semble venir d'une non-formation des instituteurs à notre matière, d'une absence de moyens mis en oeuvre, d'une conception traditionnaliste de la pédagogie ; il faut heureusement constater les efforts importants de certains instituteurs ; pourtant, ils sont peu nombreux.

Quant au secondaire, la protection de la nature est-elle présente dans les programmes de biologie ? Oui, au moins dans les intentions ! Elle apparaît clairement dans les programmes de sciences nat : en 6e et 5e sous les termes de "place de l'homme dans la nature" et de "conservation des équilibres naturels" et en 2e au programme d'écologie (dynamisme d'un écosystème, puissance des interventions positives ou négatives de l'Homme, comportement lucide et raisonné de la gestion des ressources naturelles)

L'écologie est donc présente comme discipline scientifique, mais pas forcément avec sa compo- sante Protection de la nature qui n'est pas, et de loin, le suci premier de tous les profs de sciences nat.

Les gros points noirs communs à ces deux ni- veaux d'enseignement sont les horaires hebdoma- daires minuscules (1h30) ce qui fractionne énor- mément l'enseignement et rend très difficiles les sorties sur le terrain. Les profs motivés doivent constamment lutter pour conquérir des heures sur les autres matières, soit pour sortir, ou en montant des opérations pluridisciplinaires.

Voici quelques propositions pour remédier à cet état des choses :

- former les enseignants en écologie avant qu'ils ne forment leurs élèves et, par des ensei- gants déchargés de leurs services,
- regrouper les horaires morcelés en tranches de 3 heures permettant des sorties,
- inclure la protection de la nature dans les futures heures d'éducation civique la forma- tion des jeunes en tant que citoyens responsa- bles de l'avenir.

Il est important que cette plate-forme de revendi- cations soit la synthèse de la participation du plus grand nombre d'entre nous; adressez, le vite possible SVP, vos remarques-observations- critiques- propositions! analyses ... au réseau.

\*\*\*\*\*

Suite à une longue entrevue FFSPN-Inspection Générale de l'Education Nationale, il était con- venu que les documents édités par la FFSPN (livres d'AG, espèces protégées, etc) seront diffu- sés par les CRDP et les IPR.

L'Inspection Générale vient de nous confirmer que cela a été fait ; il nous serait très utile d'en connaître les effets sur le terrain. Faites nous connaître vos expériences et informations. Merci d'avance.

## INFORMATIQUE ET VIE ASSOCIATIVE

### ASSOCIATIONS ET COMMUNICATION

Un stage, organisé par le CREPAN et la FFSPN- vient de se tenir à CAEN du 16 au 19 Janvier, sur le thème "Informatique et vie associative". Au cours de ce stage, il a été constaté que les associations ont, de plus en plus, besoin de communiquer entre elles, dans leur sein, et à l'extérieur. Les moyens de communication utili- sés jusqu'à présent, étaient relativement clas- siques : papier, téléphone, ondes. Actuellement, certaines associations pensent acquérir ou se dotent de moyens informatiques destinés à les assister dans la communication, mais aussi dans des tâches souvent très diverses, et cela pour renforcer l'efficacité de leurs actions.

### QUE PEUT NOUS APPORTER L'INFORMATIQUE ?

Pour les associations, l'informatique peut nous aider dans différents domaines, en particulier:

- le traitement de texte permet de grandes faci- lités dans tout ce qui est dactylographie,
- la gestion des fichiers est grandement facili- tée, l'édition d'étiquettes-adresses très com- mode,
- la comptabilité (passée et prévisionnelle) peut être détaillée et analysée,
- l'information documentaire est très rapide,
- enfin, l'informatique permet grâce à des pro- grammes-jeux d'éduquer et de former le pu- blic, en particulier les jeunes.

### REGROUPONS-NOUS

Etant donné la disparité des matériels actuel- lement disponibles, si chacun entend s'équiper dans son coin, sans concentration, nous risquons d'avoir des matériels largement incompatibles. Ainsi, de sérieux problèmes de communication des expériences informatiques risquent d'appa- raître à terme. Un logiciel (= programme) réalisé par une association ne serait pas utilisable par d'autres.

Peut-être serait-il souhaitable d'essayer de pro- poser une certaine cohérence dans l'équipement en matériel informatique à l'intérieur des asso- ciations de la FFSPN. Réfléchissons-y.

## ALLOCUTION PRONONCÉE PAR H. BOUCHARDEAU

### A L'OCCASION DES VŒUX A LA PRESSE

LE LUNDI 7 JANVIER 1985

#### DES PROJETS

- Dans cette optique, il pourrait être envisagé à court terme :
  - 1° une enquête sur les besoins des associations,
  - 2° une analyse des expériences déjà acquises par les uns ou les autres,
  - 3° une recherche inventaire des compétences et des relations que nous avons en informatique.
- Suite à l'obtention de ces premiers éléments de base, il pourrait être envisagé à moyen terme :
  - 4° des propositions/recommandations sur certains types de matériel, avec des réductions de prix de 20 - 30% (-40%?) par groupement des achats
  - 5° des pistes pour obtenir des subventions pour équipement,
  - 6° des réalisations de programmes adaptés à nos usages (utilitaires, documentaires/pédagogiques...) et à large diffusion à coût très faible.
  - 7° des stages de formation pratique des utilisations des programmes.
- Et à plus long terme, on peut penser à une bourse de matériels d'occasion, destinée aux associations qui n'auraient pas estimé souhaitable ou possible financièrement de s'informatiser dans une première vague, ou bien pour suivre une évolution grandissante en besoins.

Ces quelques réflexions qui font donc suite au stage "Informatique et vie associative", devraient esquisser une réflexion plus profonde au sein de la FFSPN : d'accord ? pas d'accord??

A VOS PLUMES... OU A VOS DISQUETTES !

Josette BENARD  
P.N et G.B.

Mesdames, Messieurs les Journalistes,

Je ne saurais trop vous remercier d'être venus ce matin et d'avoir brisé les glaces pour venir jusqu'ici. Je tiens d'abord avec ces remerciements, à vous adresser à tous et à toutes mes meilleurs vœux pour 1985. Pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers. J'espère pouvoir continuer avec vous une bonne et fructueuse collaboration. Nous sommes déjà nombreux à nous connaître et j'espère collaborer avec vous le plus longtemps possible.

Je suis consciente que ce n'est guère le jour pour les médias de faire une place au petit message du Ministre de l'Environnement. J'en ai conscience aussi bien en ce qui concerne le "microcosme français" dont les réflexions vont plutôt vers la mer de Corail de l'océan Pacifique que pour le monde, dont l'attention est tournée vers les bords du lac Léman aujourd'hui non pas au sujet d'algues rouges ou de pollution par tel ou tel produit chimique, mais plutôt à propos de problèmes dont chacun de nous mesure la gravité. Aujourd'hui ce n'est peut-être pas le jour pour délivrer des messages qui aient quelque chance de passer dans les "organes" de presse que vous représentez. Par ailleurs, ce n'est pas très agréable de se dire avec joie pour un ministre de l'environnement qu'il y a un bon message à faire passer étant donné la matière dont les médias réagissent sur l'environnement, qu'il s'agisse de Bhopal, de Mexico ou de fûts égarés ou en attente. Ce serait en effet formuler des contre vœux que de souhaiter qu'on parle beaucoup d'environnement. Un certain nombre d'entre vous, qui ont un certain intérêt pour l'environnement, sont affectés à ce qu'on appelle la Rubrique Société de leur journal. En matière de société, c'est plus fréquemment le fait divers que l'environnement au sens lourd, permanent du terme qui l'emporte. Je sais bien que face à la bergère qui gagne au lot, face aux enfants qui se mettent à naître autrement qu'avec les vieilles recettes de l'amour, les problèmes de l'environnement font peu recette. Pourtant, il y a parmi vous des journalistes qui sont aussi des scientifiques parmi les meilleurs et qui voudraient bien traiter des sujets importants. Ainsi l'en-

vironnement est écartelé entre cette vue lointaine, permanente qui fait qu'on s'intéresse à des questions de recherche scientifique et d'autre part, le fait divers accidentel qui attire de très nombreux journalistes transformés en Sherlock Holmes à la recherche du dernier fût perdu. J'ai de temps en temps des regrets de me dire qu'entre ces deux extrêmes, j'ai tout à fait conscience d'avoir un ministère politique. Un ministère politique, c'est à dire un ministère où l'action des hommes peut avoir des conséquences. Je crois réellement que nous avons un ministère politique parce que je ne veux pas me laisser aller justement à une approche qui serait catastrophiste. J'entendais hier, mon collègue Haroua Tazieff à l'"Oreille en Coin" dire que tout allait vraiment plus mal dans ce domaine et que les catastrophes allaient fondre sur l'environnement. Cette présentation mérite d'être développée face à certains dangers qui s'amplifient. Toutefois, nous sommes en train aussi de remonter certaines pentes et nous les remontons parce qu'il y a justement une politique de l'environnement engagée. Cette politique là n'intéresse peut-être pas ce qu'on pourrait appeler la surface légère de l'information parce que ce n'est pas ce qu'on appelle la "politique politicienne". Il y a une manière de mener la politique de l'environnement qui fait que j'ai pu rencontrer ces dernières semaines ou ces derniers mois avec autant de sympathie et autant de facilité sur des problèmes qui nous occupent dans ce ministère : Monsieur Robert Poujade, Monsieur Royer, Monsieur Dailly, Monsieur Nungesser de la même manière que j'ai eu à travailler avec fruit avec Monsieur Colin, avec Monsieur De Caumont, Monsieur Le Pensec, Monsieur Valroff et bien sûr, beaucoup d'autres. Je les cite pour montrer que dans les différents camps on peut collaborer à une bonne politique de l'environnement. Toutefois, je dis que mon action est très politique parce que sur un certain nombre de questions j'ai l'impression d'engager des choix pour l'avenir. Sur trois types de questions, notamment, je voudrais engager une réforme profonde concernant les problèmes lourds que sont la pollution de l'air et l'organisation de la collecte et du traitement des déchets en France. Le gouvernement en est saisi depuis ma dernière communication et je pense que les choix peuvent aller assez vite maintenant. Sur la pollution de l'air en particulier je voudrais que nous arrivions à monter un système qui serait inspiré par ce que j'appelle des "mutuelles de l'eau", que sont les agences de bassin avec le principe de "pollueur-payeur" et la capacité d'organiser un flux financier permettant d'aider les industriels qui font l'effort de dépollution nécessaire. Cela est lourd, cela est important, cela est foncièrement politique. Pour les déchets, il faut aussi que nous allions vers un système d'amélioration qui donne à l'ANRED les moyens nécessaires pour appliquer ce que le rapport Servant a développé. En second lieu il s'agit de favoriser tout

ce qui est un encouragement à la vie démocratique au sens meilleur du terme, c'est à dire l'intéressement des citoyens à leur cadre de vie. Ils s'y intéressent mais il faut leur donner les moyens d'intervenir grâce aux décrets d'application de la loi sur l'enquête publique. En outre, une meilleure participation de ces citoyens au partage des espaces naturels pour qu'ils s'associent à la protection de la nature et en même temps en tirent quelques plaisirs. Notamment sur le littoral. En matière de bruit également nous avons, vous le savez, lancé des campagnes. Certains objectifs ont déjà été réalisés concernant en particulier les engins à moteur, les instruments de travail, etc... De nouvelles campagnes vont être lancées appelant le plus grand nombre à connaître ses droits et ses devoirs en matière de bruit. En troisième lieu, il s'agit de favoriser - et cela aussi est "politique" - une réflexion en matière d'environnement en s'interrogeant sur ce que l'on doit produire, ce que l'on peut produire, en se demandant si les productions sont bien conformes aux besoins à court et à long terme de nos sociétés. C'est important. Je ne mets aucunement en doute l'intérêt des pesticides à betteraves mais il semble que face aux 2000 morts de Bhopal et aux dizaines de milliers d'aveugles de l'Inde, aux risques encourus par la fabrication de tel ou tel produit, notre société doit être capable de se poser des questions, de peser des avantages, des coûts et des risques. Certes, il ne s'agit pas de remettre en cause tout ce que notre industrie produit, il ne s'agit pas de faire des retours en arrière mais il y a une telle "sauvagerie" dans certains accidents de la production industrielle que nous pouvons nous demander si ces accidents ne constituent pas de singuliers retours en arrière. Il faut donc mener une réflexion sur que produire, comment mieux vivre. Je n'oublie pas que nous restons ministère de l'environnement et de la qualité de la vie et que nous devons donc continuer ainsi le plus possible des réflexions multiples à ce sujet. Je revoyais hier soir le film de Tavernier à la télévision et j'entendais dire par Michel Galabru - qui a déjà bien servi l'environnement - : "il faut faire ce que l'on peut pour rendre la vie plus légère" eh bien, ce sont là mes vœux pour vous et pour l'environnement, pour les Français et les Françaises.

Huguette Bouchardeau

# —vie associative—

## RAPPEL DU REGLEMENT INTERIEUR

### Article 3

La cotisation annuelle est due à partir du 1er Janvier de l'année. Son montant se calcule suivant le barème prévu à l'article 3 des statuts. Le montant des cotisations peut être relevé par l'assemblée générale.

A défaut de paiement de la cotisation deux années consécutives et après un rappel par lettre recommandée, la démission (ou le retrait) pourra être prononcée d'office par le conseil.

Le montant de la cotisation doit être conforme au nombre effectif d'adhérents.

PAYER SA COTISATION A TEMPS, A SON MONTANT REEL, C'EST :

- . PERMETTRE À SA FÉDÉRATION DE VIVRE , DONC D'ÊTRE EFFICACE
- . ASSURER LA DÉFENSE DES INTERÊTS NATIONAUX
- . ÊTRE CERTAIN QUE LA FFSPN CONTINUERA DE RENDRE SERVICE AUX ASSOCIATIONS

# colloques — stages

## LES CONFLITS FONCIERS EN RÉGIONS MÉDITERRANÉENNES

### LES ACTIVITÉS DE LOISIRS CONTRE L'AGRICULTURE

L'A.D.E.F. (association des Études Foncières) organisera les 10, 11 et 12 octobre 1985, avec le concours du Conseil Régional PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR, un colloque sur les problèmes fonciers en régions méditerranéennes qui mettra plus particulièrement l'accent sur les conflits entre tourisme et agriculture pour l'usage des sols. Ce colloque auquel d'autres organismes pourront être associés aura une dimension internationale : intervention de plusieurs spécialistes espagnols, grecs et italiens.

#### LISTE INDICATIVE DES THEMES D'INTERVENTIONS:

1. Les conflits entre développement du tourisme et défense de l'environnement. Etude de cas.
  2. Les conflits entre modernisation de l'agriculture et défense de l'environnement. Etude de cas.
  3. Logiques écologistes et logiques économiques dans l'allocation des sols.
  4. Les parcs naturels doivent-ils être conçus prioritairement comme des équipements de loisirs ou comme des secteurs de conservation rigoureuse de l'environnement existant ?
  5. Les politiques des opérateurs fonciers agricoles et des organismes de crédit agricole dans les secteurs à forte pression touristique.
  6. La gestion des conflits par les documents d'urbanisme (transferts de C.O.S., remembrement aménagement, procédures U.T.N., etc). L'organisation réglementaire du passage de l'usage agricole des sols à un usage urbain dans les différents pays.
- et autres.

Les propositions de contribution (une simple page) peuvent être dès à présent communiquées à l'A.D.E.F. (64 rue de la Fédération 75015 Paris) et au plus tard en février 1985).

La FRAPNA-ISERE organise du 23 février au 1er mars 1985 dans le Massif des Bauges (73) un stage de ski de fond et d'écologie.

Prix : 1000 F (nourriture, hébergement, encadrement, éventuellement matériel ski de fond).  
Nombre de places : 15

Lieu : Les Landagnes. Ecole en Bauges.

Inscription : FRAPNA-Isère  
4 rue Hector Berlioz  
38000 Grenoble  
Tél. : 16 (76) 42 64 08

La Maison de la Nature de Côte d'Or organise un stage de formation agréé BAFA "Son et Nature" du 25 au 30 mars 1985 au Centre d'Initiation à l'Environnement de Francheville, près de Dijon.

L'objectif est de donner des moyens d'animation à partir de la nature, dans le domaine du son et de la musique. Des animateurs et des conseillers techniques qualifiés en nature et en musique encadreront des activités de construction d'instruments "naturels" et d'étude du milieu à partir du chant des oiseaux. Ce stage s'inscrit dans la ligne des loisirs scientifiques et techniques.

Pour tout renseignement :  
Maison de la Nature  
BP 2538  
21054 Dijon  
Tél. : (80) 30 78 52

## LES NITRATES DANS LES EAUX

Ce colloque, présenté sous l'égide de l'O.M.S., de l'AIDE, de l'AIPEM et patronné par le Ministère de l'Environnement et le Secrétariat d'Etat à la Santé aura lieu à :

Paris

les 20, 21, 22 novembre 1985.

## POUR LA SAUVEGARDE DES RIVIERES

Tel est le thème d'une journée de réflexion organisée par UMINATE (Union Midi Pyrénées Nature Environnement) :

le mardi 19 Février 1985, sur TOULOUSE

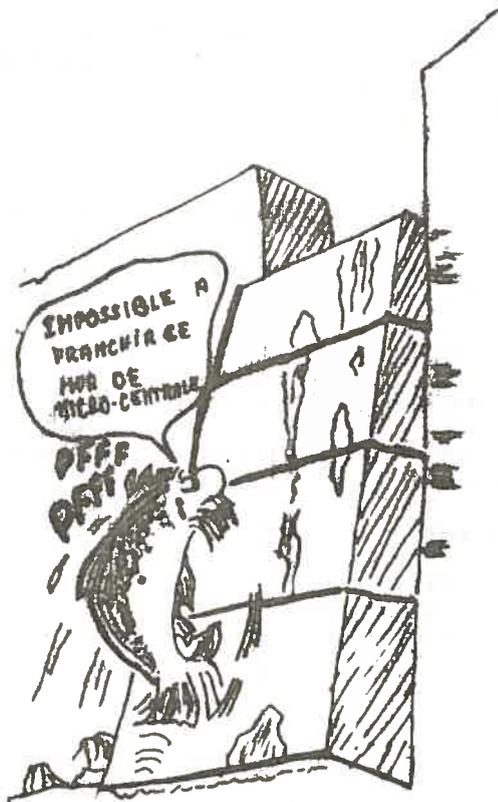
Cette journée comprendra :

- un débat "Comment concilier barrages, micro-centrales et survie des rivières ?"
- une visite sur le terrain d'ouvrages réalisés sur l'Ariège et la Garonne.

Participeront à cette journée : J.P. LE DUC et M. LE DOMEZET

Sont conviées les diverses administrations intéressées par le sujet, les élus départementaux et régionaux, le secteur associatif et la presse.

Si vous êtes intéressé par cette journée et souhaitez y participer ou si vous désirez y inscrire quelqu'un de vos relations, mettez-vous en rapport avec UMINATE (61) 58.14.31



Dans la Lettre du Hérisson n° , nous avons publié le programme janvier/février 1985 du Séminaire "Eau et Environnement" organisé par le CEREGRENE.

Voici le programme prévu pour le mois de mars 1985 :

Lundi 4 mars, à 11 heures

M. J. Bernier (L.N.H.)

"Prise en compte des incertitudes d'information et des objectifs dans l'estimation des modèles hydrologiques".

Lundi 11 mars, à 11 heures

M. Walliser (E.N.P.C./C.E.R.A.S.)

"Développements récents sur les critères de choix en avenir incertain".

Lundi 18 mars, à 11 heures

Melle Le Guilloux (CEREGRENE)

"L'évaluation technologique : du concept à l'outil".

Lundi 25 mars, à 11 heures

M. Obléd (E.N.S.H. Grenoble)

"Structure spatiale des pluies : quelques problèmes associés aux réseaux de mesure du sol".

## COLLOQUE NATIONAL FRANCOPHONE DE MAMMALOGIE

### "LES CHIROPTERES"

ROUEN, 19 - 20 OCTOBRE 1985

La Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (S.F.E.P.M.) a décidé de choisir "Les Chiroptères" (chauves-souris) comme thème du IXème Colloque national de Mammalogie.

La rencontre annuelle des mammalogistes amateurs et professionnels fera le point sur les connaissances actuelles en matière de Biologie, d'Ecologie, d'Ethologie et de Protection des chauves-souris. Par ailleurs, cette réunion coïncide avec la campagne de réhabilitation de ces mammifères.

Les organisateurs recensent actuellement les propositions de communications scientifiques, de tables rondes, de présentations audiovisuelles ou de matériel d'étude. Les artistes animaliers sont invités à venir exposer leurs oeuvres.

Pour tout contact, écrire à :

François LEBOULENGER  
Laboratoire d'Endocrinologie  
Faculté des Sciences de Rouen  
BP 67  
76130 MONT ST AIGNAN

## PETITES ANNONCES

LA COMMISSION PERMANENTE D'ETUDE ET DE PROTECTION DES EAUX SOUTERRAINES ET DES CAVERNES ORGANISE UN STAGE EN COLLABORATION AVEC LA FFSPN SUR LE THEME :

CONNAITRE ET DEFENDRE L'EAU SUPERFICIELLE ET SOUTERRAINE CONTRE LA POLLUTION

DATE : 1.05 - 5.05.1985

LIEU :

GITE D'ETAPE  
NANS-SOUS-STE ANNE  
25330 AMANECY  
TEL. (81 86 50 79

PRIX :

ASSOCIATIONS : A DEFINIR  
AUTRES : 600,00 F

NOMBRE DE PERSONNES : 20

INSCRIPTIONS :

ENVOYEZ VOS NOMS, ADRESSE, N° TEL, ET UNE PROVISION DE 200,00 F AVANT LE 31 MARS 1985 A :

CREPESC - STAGE EAU  
3, RUE BEAUREGARD  
25000 BESANCON  
TEL. 81.88.66.71

La Société Française du Droit de l'Environnement (SFDE) recherche pour le 1er mai 1985 un objeteur de conscience possédant une licence ou une maîtrise en droit pour un poste sur Limoges.

Travail proposé :

- . gestion d'une revue juridique
- . Suivi de la jurisprudence du Tribunal administratif en vue de créer une banque de données informatisées.

. Consultations juridiques pour les associations.

Renseignements : FLEPNA

11 rue Jauvion  
87000 Limoges  
Tél. : (55) 32 95 58

La Commission Permanente d'Etude et de protection des Eaux souterraines et des Cavernes de Franche Comté recherche un objeteur de conscience pour le mois de mai 1985.

Profil recherché :

- être motivé par la défense de l'environnement,
- posséder un véhicule pour effectuer des travaux de terrain (remboursement de frais de déplacement au tarif d'un franc/km)

Le travail proposé :

- secrétariat
- tirage du bulletin
- action de sensibilisation auprès du grand public

Les candidatures sont à adresser à :

LA CREPESC  
3, rue Beauregard  
25000 BESANCON

## ONET 85 "L'ENVERS FOU DE L'ORDINAIRE RAISONNABLE"

Une gigantesque opération écologique d'envergure internationale aura lieu au Québec en Juillet 1985. 100 000 jeunes québécois nettoieront les 3000 km de berges du fleuve St Laurent en 10 jours.

2000 participants étrangers, originaires d'une vingtaine de pays seront invités à collaborer activement à cette action. 9000 tonnes de déchets polluants seront retirés des abords du St-Laurent

Le projet, mis en place par l'association ONET (Opération Nettoyage de l'Environnement Territorial) se veut un exemple concret de la solidarité internationale de la Jeunesse, face à l'urgence de contrer la dégradation de notre environnement.

100 jeunes français de 18 à 25 ans participeront à l'encadrement et à l'animation de ce rassemblement.

L'association Nationale Jeunes et Nature, mouvement de jeunes de la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature, organise pour la France le soutien de l'opération NOET 85, en étroite collaboration avec l'Office franco québécois pour la jeunesse (O.F.Q.J).

Une campagne d'information va être lancée en France, pour sensibiliser le public à cette vaste entreprise réconciliant la jeunesse et l'environnement. Elle sera parrainée par un Comité d'information composé de personnalités françaises et québécoises.

Renseignements complémentaires:

Edwige Sérillac (1) 326.19.26  
Thierry Tulasne (1) 766.04.76

\*\*\*\*\*

## CHANTIERS ENVIRONNEMENT 1985

### RECENSEMENT

L'association nationale Jeunes et Nature lance un recensement national des projets de chantiers environnement 1985, organisé par les associations de la FFSPN, seules ou en collaboration avec des organisations de chantiers.

Tous les projets sont concernés, du patrimoine bâti aux aménagements de rivières ou autres milieux naturels, en passant par les sentiers pédagogiques (ou non).

3 raisons complémentaires nous amènent à cette démarche d'inventaire.

1/ la venue en France dès l'été prochain, d'une quarantaine de québécois de 18 à 25 ans désirant s'investir dans des chantiers environnement.

2/ la nécessité d'une évaluation des besoins de formation d'animateurs sur ce thème.

3/ le besoin d'une circulation de l'information sur les expériences menées, avec les données humaines, techniques et pédagogiques.

Nous vous demandons de nous envoyer les informations les plus complètes possible sur tous vos projets 1985 dans le domaine des chantiers environnement.

Une visualisation concrète des opérations existantes devrait nous permettre de revendiquer des moyens conséquents liés à des projets nécessitant une préparation et un prolongement très importants.

### OPERATION FRANCO-QUEBECOISE

40 québécois doivent venir cet été, pour participer à des chantiers environnement. Ces associations d'environnement sont invitées à accueillir un ou plusieurs québécois dans le cadre d'un programme patronné par l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ).

Une collaboration effective dès 1985, pourra déboucher sur un programme plus cohérent en 1986 regroupant les échanges de jeunes, les échanges de formateurs et la circulation indispensable de l'information sur les expériences de part et d'autre de l'Atlantique.

Les échanges internationaux, basés sur l'éducation à l'environnement avec une approche pragmatique, peuvent nous amener à progresser rapidement dans nos modes de communication à destination de nouveaux publics...

Le public chantier en est une parfaite illustration et c'est pourquoi nous développons ce type d'échanges.

Si vous êtes en mesure d'accueillir des québécois, contactez-nous rapidement en nous fournissant les coordonnées techniques indispensables (date, lieu, public, programme, nombre).

Pour tous renseignements, contactez :  
Thierry COSTE, Jeunes et Nature  
129, Bd St Germain 75279 Paris Cédex 06  
Tél. (1) 326.10.26

## LE FESTIVAL DU FILM SUR L'EAU

Inter Environnement Wallonie, Fédération Sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique, UUF et Greenpeace organisent avec l'appui du ministre V. Féaux le Festival du film sur l'eau. Il aura lieu au Palais des Congrès à Liège, le 2 mars 1985.

La manifestation consistera essentiellement en une projection permanente, dans cinq salles différentes, de films sur le thème de l'eau.

L'accès du public à l'ensemble de la manifestation sera gratuit.

Pour plus de renseignements contacter :

Maison liégeoise de l'Environnement  
36 rue de la Régence  
4000 Liège  
Tél. : 041/22 19 63

## **UCAR = Carbide**

*« Il existe une énergie qui défie le temps... maintenant en vente sur terre »* : spot publicitaire TV bien connu vantant les mérites des piles UCAR qui récidivent avec un jeu concours dans les grandes surfaces. (...) Mais ce que l'on dit moins c'est que UCAR et Union Carbide, c'est la même chose, plusieurs milliers de morts à Bhopal : *« L'énergie qui défie le temps »* !  
J.-F. Dupont,  
Savigny-le-Temple

\* \* \*

La Société pour l'Etude et la Protection de la Nature (SEPNB) organise un congrès à Rennes le 20-21 avril sur le thème : "Gestion des milieux naturels" durant son assemblée générale annuelle.

Il sera question des espaces sacrifiés (agriculture, infrastructure due aux transports, aux constructions, etc...) et des espaces marginalisés ou sacralisés que sont les réserves.

\* \* \*

\* \* \*

Le Centre d'Enseignement et de Recherche pour la Gestion des Ressources Naturelles et l'Environnement (C.E.R.G.R.E.N.E.) organise un séminaire sur le thème "EAU ET ENVIRONNEMENT"

Voici le programme janvier-février 1985 :

Lundi 21 janvier à 11 heures

M. R. Pochat (CEMAGREF)

"Développements récents en matière hydraulique"

Lundi 28 janvier à 11 heures

M. Margat (B.R.G.M.)

"Les comptes du patrimoine naturel et l'eau. Première approche par le compte des eaux continentales en quantité"

Lundi 4 février à 11 heures

M. G. Dupuy (I.U.P.)

"El cinturón ecológico a Buenos-aires. Reconquête des terrains inondables par l'aménagement d'une décharge contrôlée"

Lundi 18 février à 11 heures

M.B. Tassin (CERGRENE)

"Modélisation hydrodynamique et thermique du lac Léman"

Lundi 25 février à 11 heures

M. Saint-Sernin (Université de Lille)

"La légitimité en matière de décision"

\* \* \*

# — formation ffspn —

## STAGE DESTINE AUX ELUS D'ASSOCIATION

Etre responsable d'association est devenu aujourd'hui une tâche difficile qui fait de nous des hommes orchestres.

Il faut s'occuper du budget, du personnel, des locaux, des relations avec la presse, assister à des réunions et de temps en temps, se plonger dans les dossiers de protection de la nature, raison pour laquelle, on a décidé de militer.

La décentralisation est en train de donner un pouvoir accru aux associations départementales et régionales. Leurs responsables doivent donc se préparer à affronter rôles et fonctions nouvelles.

Faut-il être inquiet des charges accrues ou se réjouir des occasions plus efficaces de défendre nos idées.

Il faut être optimiste. Quand on voit le chemin parcouru depuis 15 ans, on a de bonnes raisons de l'être.

Etre optimiste oui, mais aussi être réaliste.

Savoir s'organiser est une des conditions pour ne pas être submergé. Apprendre à coordonner l'action d'une équipe devient chaque jour de plus en plus indispensable.

C'est pourquoi, la FFSPN organise un stage destiné aux responsables d'association. Il s'agit de faire le point sur des domaines très divers afin d'accroître l'efficacité de chacun, donc de nos associations, donc de nos idées.

Mais ce sera aussi l'occasion d'échanger, de comparer les problèmes, de trouver des solutions et de réfléchir ensemble sur le sens de notre activité.

Nous espérons que vous pourrez venir nombreux à ce stage.

Samedi 16 et dimanche 17 Mars 1985

FOYER INTERNATIONAL D'ACCUEIL DE PARIS (FIAP)

30, rue Cabanis

75014 PARIS

PRIX : 100,00 F

Inscriptions ouvertes.

Frais de déplacement remboursés selon le barème habituel.

La lettre du Hérisson est la publication bimensuelle de la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature et de l'Office des Nouvelles Internationales.

Directeur de la publication : Y. BENASSI

Rédaction : F.F.S.P.N - 57, rue Cuvier - 75231 PARIS Cédex 05

Impression : OFFICE DES NOUVELLES INTERNATIONALES  
8, Villa des Fleurs - 92400 COURBEVOIE